
Adresse de la commune et de la société populaire de Saint-Méen, qui félicitent la Convention d'avoir déjoué la conspiration et lui demandent de prolonger les pouvoirs du Comité de Salut Public. Ils annoncent des dons et demandent à s'appeler Méén-la-forêt, lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune et de la société populaire de Saint-Méen, qui félicitent la Convention d'avoir déjoué la conspiration et lui demandent de prolonger les pouvoirs du Comité de Salut Public. Ils annoncent des dons et demandent à s'appeler Méén-la-forêt, lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 601;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14671_t1_0601_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

courage et votre fermeté ordinaire, cette conjuration scélérate qui, sous le masque de la popularité, voulait redonner des chaînes à une grande nation qui a su si bien briser celles dont l'ancienne tyrannie l'avait accablée.

Continuez, sages montagnards, sauveurs de la patrie, qui avez mérité toute sa confiance par vos glorieux travaux, à faire triompher notre cause juste et sublime sur celle de ces monstres qui ne cesseront sans doute d'inventer des projets odieux; jusqu'à cet heureux moment où ils auront été écrasés par les foudres vengeresses que vous lancez de ce sommet sacré que vous habitez. Point de miséricorde pour nos ennemis. Que la terreur et la justice soient sans cesse à l'ordre du jour, c'est le vœu des vrais républicains, et par conséquent celui de nous tous qui jurons d'exécuter avec zèle toutes les mesures révolutionnaires que nous a dictées le salut du peuple, et que pourra encore nous dicter: mort aux traîtres et scélérats ! vive la République, vive la Montagne ».

TOURTIER, MAGNAN, BOUSQUET, MANUEL,
BREUGNE, AMANT.

21

Les autorités constituées de Saint-Méen, district de Montfort-la-Vilaine, département d'Ille-et-Vilaine, réunies à la Société populaire de la même commune, rendent grâces à la Convention de ce qu'elle a encore une fois sauvé la patrie en déjouant la plus infâme des conspirations, et en livrant au fer vengeur des crimes la tête des monstres qui l'avoient ourlie. Nous avons juré de vivre libres, nous vous défendrons. Elles invitent la Convention à rester à son poste, et à prolonger les pouvoirs du comité de salut public: l'intérêt de la patrie, celui du peuple, vous en font un devoir. Elles annoncent qu'elles viennent d'envoyer aux défenseurs de la patrie 60 chemises; et terminent par prier la Convention de les autoriser à changer le nom de Saint-Méen en celui de Méen-la-Forêt.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

22

Les membres de la société populaire de Vernantes, district de Baugé, département de Maine-et-Loire, félicitent la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie en déjouant les conspirateurs, et en les livrant au fer vengeur des crimes.

Législateurs, disent-ils, restez à votre poste jusqu'à ce que le vaisseau de la patrie soit au port de la paix, et que la liberté, rendue à tous les peuples, éternise votre gloire et leur bonheur. Ils annoncent qu'ils viennent de faire passer au district les dons faits par leur société pour les braves défenseurs de la patrie; ils consistent en 3 pièces d'argent estimées 6 liv., 1 croix d'or évaluée 11 liv., 1 médaille d'or

d'un vainqueur de la Bastille, 24 liv.; en numéraire, 30 liv., en assignats, 118 liv. 15 sous, 4 paires de souliers, 18 chemises neuves, 1 drap de lit, de la charpie, 2 baïonnettes, un christ et quelques médailles de cuivre.

Ils annoncent également que les citoyens Brocart et Gardet, domiciliés dans cette commune, ont précédemment donné et envoyé au même district 24 chemises neuves, 4 couverts d'argent, 23 livres de vieux linge, et un bon cheval tout harnaché, et ont changé 856 liv. de numéraire en assignats: ils terminent par dire que toutes les dépouilles de leur ci-devant église ont été déposées au district, et que cette commune ne reconnoît d'autre culte que celui de la raison.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Vernantes, 10 flor. II] (2).

« Citoyens représentans,

La société populaire et républicaine de Vernantes vous offre d'immortelles actions de grâces pour l'énergie et la vigueur révolutionnaires avec laquelle vous avez déjoué les plus horribles complots. Pères de la patrie, vous l'avez sauvée des plus grands dangers, et malgré tous les tyrans et tous les traîtres, vous achèverez vos glorieux travaux. C'est alors que vos noms iront à l'immortalité et que nous jouirons en paix de tout le bonheur que vous nous avez préparé.

Vous avez assuré notre liberté, le premier de tous les biens et la source de tous les autres. Nous sentons maintenant que nous avons une patrie et vous nous la faites chérir tous les jours davantage par vos lois populaires et toute espèce de secours et d'encouragement que vous ne cessez de verser sur nos campagnes. Aussi vous en goûtez déjà la plus douce récompense par l'annonce de la plus abondante récolte.

Courage, illustres et invincibles Montagnards, continuez à tenir d'une main ferme le gouvernail de l'Etat jusqu'à ce que le vaisseau de la patrie soit au port de la paix, et que la liberté rendue au monde éternise votre gloire et son bonheur.

Vive la liberté et l'égalité, vive la République, vive à jamais l'incorruptible Montagne, et périsse tous les traîtres et tous les tyrans ! ».

F. TONNELIER (présid.), MILLOCHEAU, FAIFEU.

Nous venons de faire passer à notre district les dons suivants qui ont été versés dans notre société pour les braves défenseurs de la patrie :

[suit la liste des dons énumérés au p.v. Il est précisé qu'il y a 7 livres de charpie et 43 livres de vieux linge].

Les citoyens Brocard et Gardet, domiciliés de cette commune avaient précédemment envoyé au district 24 chemises neuves, 23 livres de vieux linges, 4 couverts d'argent, fait don d'un fort cheval tout équipé; et changé 856 livres de numéraire contre pareille somme en assignats.

(1) P.V., XXXIX, 273. Bⁱⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t).

(1) P.V., XXXIX, 274. Bⁱⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t).
(2) C 305, pl. 1139, p. 24.